



**HAL**  
open science

## Découvertes à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados)

Eugen Eblé, Henri van Effenterre

► **To cite this version:**

Eugen Eblé, Henri van Effenterre. Découvertes à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1948, 6 (2), pp.365-383. <10.3406/galia.1948.2096>. <hal-01920033>

**HAL Id: hal-01920033**

**<https://hal.science/hal-01920033v1>**

Submitted on 27 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# DÉCOUVERTES A SAINT-AUBIN-SUR-MER

(Calvados)

par M. Eugen EBLÉ

[On trouvera ci-dessous un résumé des travaux effectués à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), par M. Eugen Eblé. Sur un site antique connu, mais que rien ne signalait particulièrement à l'attention des savants, M. Eblé, instituteur à Lörrach (Bade) et amateur d'archéologie, s'est trouvé pendant deux années, comme *Obergefreiter* de la Wermacht, chargé de suivre les travaux de fortifications du fameux mur de l'Atlantique. Il eut le mérite de recueillir et de classer les objets trouvés au hasard des terrassements, de dessiner et de photographier les murs antiques ou les tombes avant leur destruction, de relever avec soin les éléments des constructions dégagées. Tous ceux qui connaissent la méfiance que les archéologues inspirent parfois aux militaires apprécieront l'habileté de M. Eblé et le service qu'il a rendu à la science. A cet égard, il fut grandement aidé du côté allemand par M. Möbius, alors chargé de mission archéologique auprès de l'armée d'occupation et, du côté français, par Y. Béquignon, alors Directeur de la IV<sup>e</sup> circonscription archéologique qui fit l'impossible — dans une zone où sa présence était naturellement plutôt mal vue — pour suivre la fouille et assurer la mise à l'abri des antiquités découvertes.

La principale trouvaille, une statue de déesse gauloise assise, fut signalée par les deux savants dans divers comptes rendus et elle vient de faire l'objet d'une belle publication dans les *Monuments Piot*<sup>1</sup>. Mais le reste de la fouille n'avait été que très sommairement esquissé et nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui, des travaux très minutieux et détaillés d'E. Eblé à Saint-Aubin, l'étude d'ensemble qui suit.

Comme on le verra, bien des points restent encore obscurs, qu'une reprise des sondages pourra seule éclaircir. Il n'a pas dépendu de l'auteur de ces lignes, ni de E. Eblé, que cette reprise n'ait été effectuée dès 1948. Le Comité des fouilles archéologiques avait accordé une subvention pour que des sondages fussent pratiqués avant la reconstruction des immeubles détruits durant les hostilités sur le site antique. Le Conseil Municipal de Saint-Aubin en avait fait autant. Hélas! les circonstances n'ont pas encore permis la reprise des travaux qui s'imposerait.

On peut espérer que les années prochaines verront cette reprise et que les nouvelles fouilles viendront en particulier apporter quelques indications sur la question qui nous semble la plus intéressante dans les études d'E. Eblé, la persistance, au même endroit, d'un sanctuaire plusieurs fois reconstruit depuis l'époque celtique jusqu'à la conversion générale des Gaules au christianisme. Il semble par contre, à en juger par les données actuelles de la fouille, qu'il y ait rupture entre le culte et l'occupation chrétienne du site et qu'il soit difficile

(1) T. XLIII, 1949, p. 83 sq. et pl. XI.

par conséquent de chercher dans la déesse gauloise de Saint-Aubin, comme l'avait ingénieusement suggéré Y. Béquignon<sup>1</sup>, une aïeule lointaine de la célèbre Vierge Noire toute voisine en l'église de La Délivrande<sup>2</sup>.]

Paris, mai 1949.

Henri van EFFENTERRE.

Saint-Aubin-sur-Mer est une station balnéaire de la Côte de Nacre, à 16 km. au nord de Caen. La plage, orientée au nord, y est bordée, vers l'ouest, par une falaise qui surplombe de 8 m. environ la laisse de haute mer et qui dessine une légère avancée baptisée aujourd'hui *Cap Romain* (fig. 1). La falaise s'abaisse en pente douce vers l'arrière-pays et devient

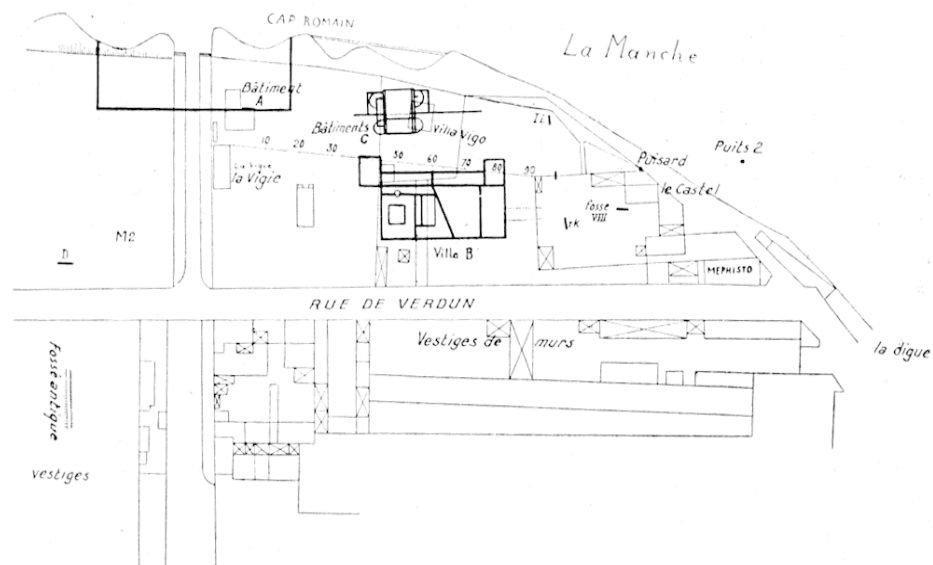


FIG. 1. — Plan général de situation: les ruines au Camp romain à Saint-Aubin.  
(La presque totalité des maisons est actuellement rasée.)

également moins importante à mesure que l'on marche plus à l'ouest vers Bernières où se retrouve le sable de la côte plate. Le terrain archéologique, qui porte naturellement le nom de *Camp Romain*, ou de *Castel*, s'étend au moins jusqu'à la rue de Verdun qui longe la côte à environ 70 m. Il ne dépasse guère vers l'est l'emplacement de l'hôtel du Castel, brûlé à la Libération, et la digue de Saint-Aubin, tandis qu'il peut se prolonger à l'ouest sur la commune de Bernières, la division administrative actuelle étant des plus récentes (1852) et ne correspondant en rien à l'état

(1) *Bull. Soc. Ant. Norm.*, XLIX, 1942-1945, p. 433 sq.

(2) Sur les origines du culte de cette Vierge Noire, cf. maintenant une note de M. LAGOUELLE, *ibid.*, L, 1946-48, p. 242 sq., qui souligne l'angle prononcé par la voie romaine du littoral à proximité de l'église de La Délivrande. Les fouilles de Saint-Aubin confirment, semble-t-il, les vues de ce savant sur l'attitude des chrétiens en face des anciennes idoles.

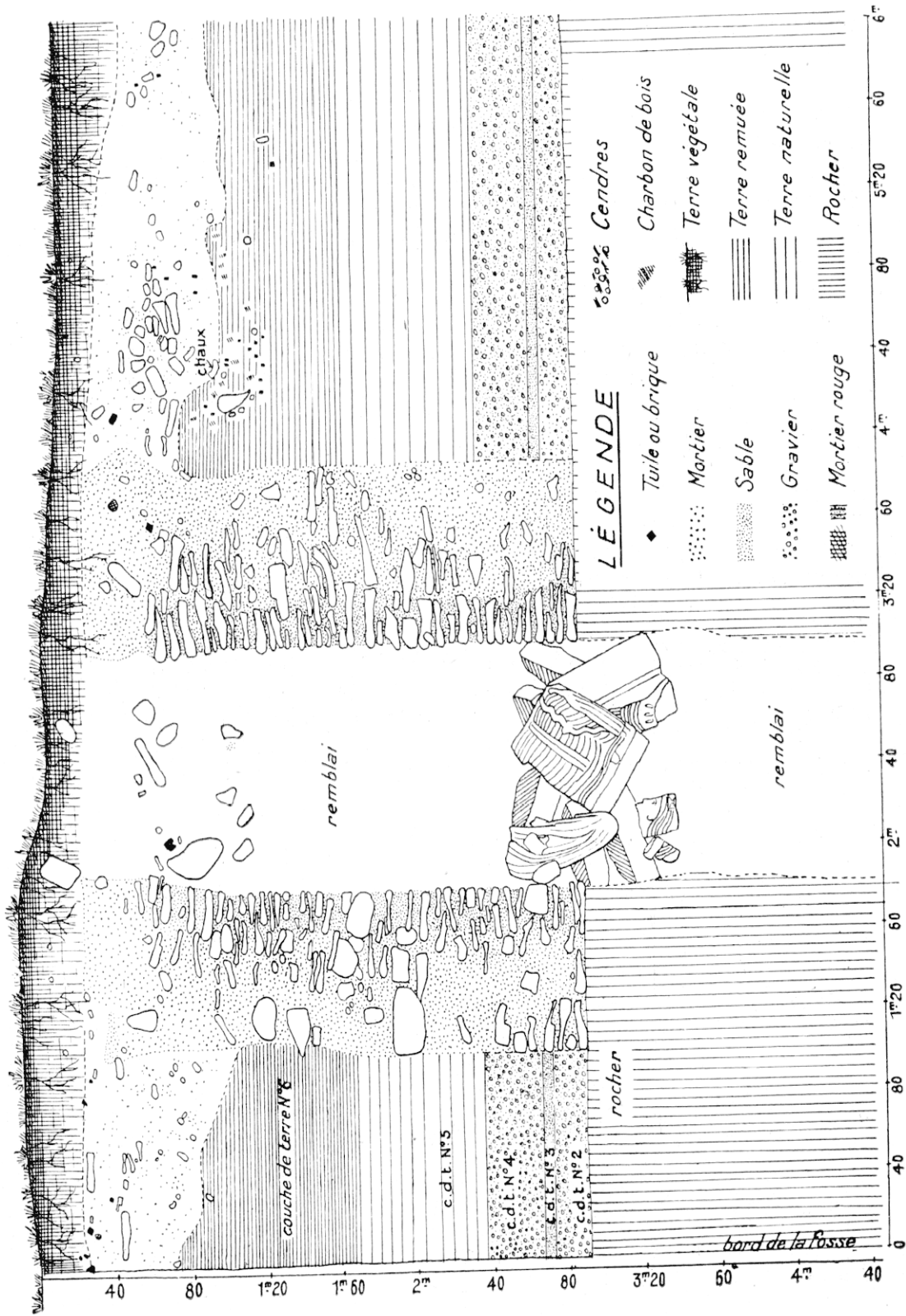


FIG. 2. — Coupe verticale du puits 1, où fut trouvée la statue en morceaux.

ancien du pays. Un chemin de descente vers la mer entaille la falaise un peu à l'ouest du Cap Romain.

Le sol est facile à observer à la coupure de la falaise et dans divers puits (fig. 2). Sous une couche d'humus de 0 m. 35, où apparaissent fréquemment des fragments d'ossements et de poteries, on trouve sur 1 m. 35 de la glaise rougeâtre mêlée de pierres gréseuses, de morceaux de tuiles, de charbons de bois et de débris de mortier à la chaux. Au-dessous, le sol vierge est formé de glaise jaunâtre reposant sur un lit de graviers ferrugineux, un autre de sable blanc verdâtre et enfin sur la roche gréseuse qui, à la falaise, se désagrège facilement en pierres plates. Les couches de glaise correspondant géologiquement aux dernières glaciations et de grandes pierres visibles à la côte et jusqu'assez loin en mer sont des blocs erratiques<sup>1</sup>.

Depuis longtemps l'attention des archéologues et des amateurs d'antiquités avait été attirée sur le Camp Romain où étaient fréquentes les découvertes fortuites de sépultures, d'objets antiques et en particulier de monnaies: l'affouillement de la falaise par la mer révélait d'ailleurs constamment les niveaux archéologiques. Un bon résumé des observations et recherches qui ont été faites sur le site jusqu'à la dernière guerre a été donné par M. Doranlo dans un compte rendu aux *Antiquaires de Normandie*<sup>2</sup>. J'en retiendrai les points suivants:

1° *Epoque paléolithique*: des silex à faciès éolithique auraient été recueillis par A. Hue à la base de la falaise<sup>3</sup>. Les blocs erratiques de la côte seraient, d'après J. Tirard, des mégalithes renversés<sup>4</sup>;

2° *Epoque néolithique*: deux haches polies ont été trouvées en 1928 dans les éboulis de la falaise<sup>5</sup>;

3° *Age du bronze*: une hache plate à bords relevés au marteau, a été découverte en 1910 dans des travaux de terrassement près de la gare<sup>6</sup>;

4° *Epoque historique*: en 1835, on aurait dégagé, courant du nord au sud, « au Vieux Castel, un mur de plus d'un mètre d'épaisseur; long d'une dizaine de mètres, auquel s'en rattachaient d'autres de moindre importance dont l'ensemble figurait de petites cellules dont la destination n'a pas été précisée »<sup>7</sup>. Divers « ouvrages militaires »<sup>8</sup> destinés à la

(1) H. LEGUILLON, *Bernières-sur-Mer*, Caen, 1927, p. 11; A. HUE, *Blocs erratiques dans les environs de Luc*.

(2) *Bull. Soc. Antiquaires de Normandie*, XLVIII, 1940, p. 540-545.

(3) A. HUE, *op. laud.*

(4) *Bull. Soc. Ant. Norm.*, XVI, 1892, p. 178.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) G. MANUEL, *Camp Romain de Bernières*, Caen 1840; cf. E. LLOT, *Langrune*, Caen, 1895, p. 48.

(8) D<sup>r</sup> DORANLO, *Bull. Soc. Ant. Norm.*, XXXV, 1924, p. 427; H. LEGUILLON, *op. laud.*, pp. 16-19.



défense de la côte ou de l'entrée du petit port de Saint-Aubin auraient aussi existé et l'on voyait encore en 1894 les ruines d'une chapelle où l'on trouvait des cercueils et des squelettes »<sup>1</sup>. Plusieurs puits au pied de la falaise ou à quelque distance en mer étaient connus des pêcheurs, ainsi que des « aquedues » repérés en 1923 vers Bernières à l'occasion d'une marée exceptionnelle<sup>2</sup>. Un peu partout, on signalait des tombes, sarcophages de pierre<sup>3</sup> ou fosses dallées en pierres plates<sup>4</sup>, des tuiles romaines, des monnaies<sup>5</sup> et jusqu'aux fragments d'une ou deux statues disparues aujourd'hui<sup>6</sup>, des tessons de *sigillata*<sup>7</sup>, des cuillers, des bracelets de bronze.

En résumé, il était évident qu'un habitat gallo-romain, succédant peut-être à une occupation plus ancienne, s'était installé sur le promontoire de Saint-Aubin. Mais le site, couvert dès le XIX<sup>e</sup> siècle de villas et d'hôtels, n'avait jamais été l'objet de fouilles systématiques.

#### *Les fouilles de 1942-1944.*

Arrivé à Saint-Aubin en mars 1942, je trouvai le terrain traversé par des tranchées (fig. 3). Trois blockhaus étaient déjà construits dont un au *Cap Romain* même. Des fosses avaient été creusées, notamment pour l'implantation d'un phare (A 9 du plan), sans qu'on se fût avisé que les murs antiques ou les tombeaux coupés par les travaux de défense pussent présenter un intérêt quelconque. Ce furent des fragments de *sigillata* qui attirèrent d'abord mon attention, mais pendant trois mois je ne pus faire autre chose que de collectionner les trouvailles faites au hasard.

A partir de mai 1942, je mis en place un système d'arpentage et je m'attachai à relever les divers restes antiques qui apparaissaient au fond des tranchées ou des fosses d'abris bétonnés. Naturellement c'étaient seulement les nécessités militaires qui dictaient le plan des travaux et ce

(1) Béziers, Cf. PILLET, *Mém. Soc. Ant. Norm.*, XII, 1840-41, p. 410.

(2) J. TIRARD, *Bull. Soc. Ant. Norm.*, XVI, 1892, p. 178.

(3) PILLET, *l. l.*, p. 410.

(4) D<sup>rs</sup> DORANLO et GOSSELIN, *Bull. Soc. Ant. Norm.* XLVIII, 1940, p. 544.

(5) Deux petits bronzes dont un Victorinus au Castel (*Bull. Soc. Ant. Norm.*, IV, p. 379); sept médailles, de Claude, Trajan, Marc-Aurèle et Constantin à la fouille d'un grand mur au Cap Romain (E. LIOT, *Langrune*, pp. 49-50); d'autres, de Néron, et de Constantin à Bernières (*Bull. Soc. Ant. Norm.*, XXXV, 1924, p. 420); une monnaie en electrum des Baiocasses, un *aureus* d'Auguste au revers de Caius et Lucius Caesar (*ibid.*, I, 1860, p. 355), etc.

(6) *Bull. Soc. Ant. Norm.*, I, 1860, pp. 291 et 369; XVI, 1892, pp. 150 et XXXII, p. 275. Il s'agit d'une statue nue assise, en grès, de petite taille, et d'une jambe en trois fragments.

(7) Notamment des signatures *MVXTVLLVM*, *GENTILIS* et un morceau de vase de Lezoux (*Bull. Soc. Ant. Norm.*, XXXV, 1927, p. 420).

n'est qu'exceptionnellement et au prix de grandes difficultés que je pus sur certains points pratiquer de vrais sondages archéologiques<sup>1</sup>.

Les conditions dans lesquelles furent faites les fouilles, l'impossibilité où je me suis trouvé d'effectuer depuis lors aucune vérification sur place donneront forcément à ce rapport un caractère fragmentaire et provisoire. Bien que l'on ait trouvé assez souvent des outils ou des pointes de flèches en silex taillé crûment, des coquillages (moules et huîtres), des défenses de sanglier et même un andouiller de cerf travaillé, toute étude stratigraphique fut pratiquement impossible dans les plus anciens niveaux de civilisation: le sol avait été si remué pour les travaux des champs et les tranchées des fondations postérieures que, la plupart du temps, les objets préhistoriques apparaissaient hors de tout contexte datable. J'ai seulement noté l'absence, assez singulière sur l'ensemble du territoire fouillé en 1942-44, de hachettes de pierre et de mobilier de l'âge du Bronze. Il n'est pas impossible qu'on en trouve un jour dans quelque dépôt volif, où les auraient groupés la piété ou la superstition des Gallo-Romains<sup>2</sup>.

C'est vers l'époque gallo-romaine surtout, si riche en vestiges de toutes sortes à Saint-Aubin, que s'est portée mon attention. Le début en est marqué par une pièce d'argent de Jules César trouvée en *D*: c'est le plus ancien document daté de la région. On se rappelle les expéditions de P. Crassus et Q. Tiburius Sabinus dans les provinces de l'Ouest en 57-56 av. J.-C.<sup>3</sup> et l'on imagine que les Romains aient pu s'intéresser assez vite à la côte de Basse-Normandie, où Saint-Aubin est fort bien placé pour surveiller les embouchures de l'Orne, de la Dives et de la Seulles, au centre de la vaste baie qui va de la Seine au Cotentin. Toutefois aucun ouvrage militaire antique n'a été identifié et, jusqu'à plus ample informé, l'appellation de *Camp Romain* donnée au site demeure tout à fait gratuite<sup>4</sup>.

Nos fouilles ont seulement permis de reconnaître, sous un cimetière de l'époque franque: 1) un *fanum* gaulois du début du II<sup>e</sup> siècle avec sa

(1) J'ai eu dans ces recherches l'appui et les conseils du Prof. Möbius, de l'Université de Würzburg et du Major Dr Waldrath, ainsi que du Directeur français de la circonscription archéologique, le Prof. Y. Béquignon. La présente publication n'a ensuite été possible que grâce à l'intérêt que le Gouvernement militaire de Bade, le Kreisschulrat Kuhn de Loerach, et le Badisches Ministerium des Kultus und Unterrichts ont bien voulu prendre à la poursuite de mes études, au cours desquelles j'ai bénéficié des précieux conseils des Professeurs R. Lantier (Saint-Germain) et Schleiermacher (Frankfurt), ainsi que de M. Sauvage, archiviste en chef à Caen. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de ma bien vive gratitude. Je n'aurais garde non plus d'oublier mes compagnons français de fouilles, MM. Perrette, Plumet, Marcheron et Jamais qui firent preuve du plus grand zèle quand il s'agissait de travail archéologique et M<sup>me</sup> Lebarbé, de Saint-Aubin, qui assura la protection de la plupart des trouvailles et m'a grandement facilité leur étude.

(2) De tels dépôts de hachettes de pierre ont été souvent trouvés par de Vesly au voisinage des petits sanctuaires normands qu'il a explorés. (L. DE VESLY, *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1909, *passim*).

(3) CAES., *B. G.*, II, 34 et III, 17 sq.

(4) Cf. LEGUILLON, *Bernières*, pp. 48 et 76.

statue de culte, ses annexes et son péribole; — 2) quelques indices d'un sanctuaire celtique plus ancien; — 3) une *villa* gallo-romaine tardive ayant englobé le temple gaulois; — 4) un balnéaire sans doute destiné à la *villa*; — 5) plusieurs amorces de constructions non dégagées. Je vais passer en revue ces diverses découvertes en rappelant que la statue gauloise, trouvée brisée dans un puits près du *fanum*, a déjà été publiée par M. Béquignon, qui a donné à cette occasion des indications précieuses, mais forcément trop rapides, sur l'ensemble de la fouille<sup>1</sup>.

#### 1) *Le Fanum gaulois.*

La fouille a dégagé en *G I* et *G II* du plan une fondation carrée, exactement orientée selon les quatre points cardinaux, de 11 m. de côté (mur Nord, entaillé après coup pour la percée d'un puits, avec les retours d'angles Est et Ouest ainsi que l'angle Sud-Ouest). Elle encadre une seconde fondation sans doute de même forme et concentrique (mur Nord et retours d'angles seuls dégagés), mais de 5 m. de côté seulement. Ces fondations ont 0 m. 70 (carré extérieur) à 0 m. 90 (intérieur) d'épaisseur et sont faites de grands blocs de grès bien assemblés au mortier de chaux. Les restes d'un dallage de petites pierres gréseuses subsistent à l'intérieur, entre les deux fondations, comme dans la plus petite. Des débris de tuiles à rebord rouges et jaunes étaient entassés tout autour.

Il s'agit évidemment là d'un petit *fanum* de type désormais classique dans le Nord de la Gaule, les Iles Britanniques, la Suisse et sur les bords du Rhin. En particulier il est très analogue à ceux qui ont été étudiés par de Vesly dans la région de la Basse-Seine<sup>2</sup>. La fondation centrale plus solide était celle du sanctuaire proprement dit; la fondation extérieure ne supportait qu'une série de piliers (de bois?) formant préau ou galerie, avec couverture de tuiles. La date n'est fournie jusqu'à présent que par une *sigillata* trouvée dans la fondation en *G e* et qui indiquerait le II<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Un petit fragment de marbre provenant du même endroit appartenait peut-être au revêtement des murs.

Vers l'Est, une fondation plus légère divisée en deux compartiments étroits par un mur de refend Nord-Sud, avec un dallage en pierre de

(1) Les premiers résultats des fouilles avaient été signalés par Y. BÉQUIGNON, *Bull. Soc. Ant. Norm.*, XLIX, 1942-45, p. 433 sq. et pl. 3; L, 1946, p. 234 sq. et la statue est publiée par lui dans les *Monuments Piot*, XLIII, VI, p. 83 sq. et pl. XI, où l'on trouvera les références aux autres reproductions et études. On notera que ce savant paraît hésiter sur la date de la statue: III<sup>e</sup> s. dans l'article du *Bulletin*, 1946, p. 239 et 1<sup>er</sup> s. dans celui des *Monuments Piot*, p. 91. La description qu'il fait d'autre part du *fanum* gaulois, (*ibid.*, p. 94) n'est pas absolument satisfaisante, car M. Béquignon n'a pu disposer pour ces publications provisoires que de documents et renseignements incomplets.

(2) DE VESLY, *op. laud.*, p. 115 sq. Cf. la carte de la planche VIII et celle qui a été donnée par WHEELER, *Antiq. Journal*, VIII, 1928, pl. XLVII. On pourra encore ajouter le *fanum* de Saint-Aubin du Vieil Evreux, *Gallia*, II, 1943, p. 191, sq.

(3) Une monnaie de Marc Aurèle a été trouvée à ce niveau en *M 3*. Deux monnaies de Dioclétien ont été recueillies à proximité des annexes du temple.

grès, doit correspondre à une annexe quelconque. Elle était garnie d'un revêtement d'enduit rouge pompéien dont un fragment a été recueilli. Aucune trouvaille n'est encore venue nous fixer la destination de ces deux pièces interprétées ailleurs par de Vesly comme la loge du gardien et le dépôt ou le magasin de vente des offrandes<sup>1</sup>.

Au Nord, à une distance de 21 m., un long mur Ouest-Est est interrompu dans l'axe du temple pour former une sorte de salle de même orientation que le temple, mais sans murs transversaux identifiables: il faut croire qu'une cloison légère fermait pourtant la salle puisque des conduits d'hypocauste semblent avoir existé dans les fondations des murs latéraux<sup>2</sup>. Une pièce de Maximien coupée en deux et une autre percée d'un trou (amulette) ont été trouvées au voisinage de cette salle. C'est sans doute aussi de là que proviennent les cuillers de bronze et les bracelets recueillis autrefois sur le site<sup>3</sup>. Le grand mur ne peut être que le péribole du temple, avec une entrée ou salle de réunion.

Les meilleures comparaisons à proposer pour cet ensemble nous paraissent être les *fanua* de la Mare du Puits et d'Orgeville qui présentent le même dispositif d'enceinte avec salle (de réunion?) et mieux encore celui d'Harfleur dont l'orientation spéciale répond aux mêmes nécessités qu'à Saint-Aubin (fig. 4)<sup>4</sup>. Normalement les temples sont ouverts à l'Est:

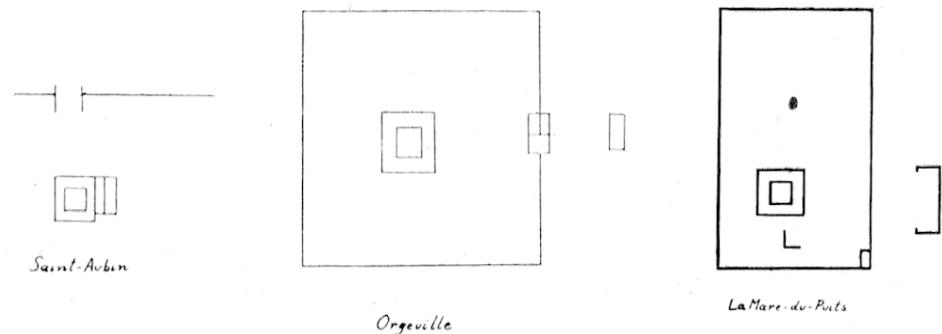


FIG. 4. --- Comparaison entre le *fanum* de Saint-Aubin et ceux de La Mare-du-Puits et d'Orgeville.

à Harfleur, pour faire face à la Seine sans doute, le temple donne au Sud et c'est l'annexe qui est adjacente au côté oriental. A Saint-Aubin, l'annexe est placée de même et le temple devait être ouvert au Nord pour dominer la mer. Tout vestige de perron ou d'entrée a disparu cependant quand le puits a été creusé au milieu du mur Nord.

(1) DE VESLY, *op. laud.*, p. 126.

(2) Le même dispositif est signalé à Orgeville, *ibid.*, p. 131. Cf. aussi les enceintes sacrées de Saint-Revérien (Nièvre) et de Faye l'Abbesse (Aisne). (H. KOETHE, *Rund-und Vierecktempel der Kaiserzeit*, 23. *Bericht der Röm. Germ. Kommiss.*, 1933).

(3) Des découvertes similaires sont mentionnées à la cité de Limes, au Catelier de Criquebœuf, etc. DE VESLY, *op. laud.*, pp. 12, 51 et 144-145.

(4) DE VESLY, *op. laud.*, pp. 19, 22 et 121 sq.

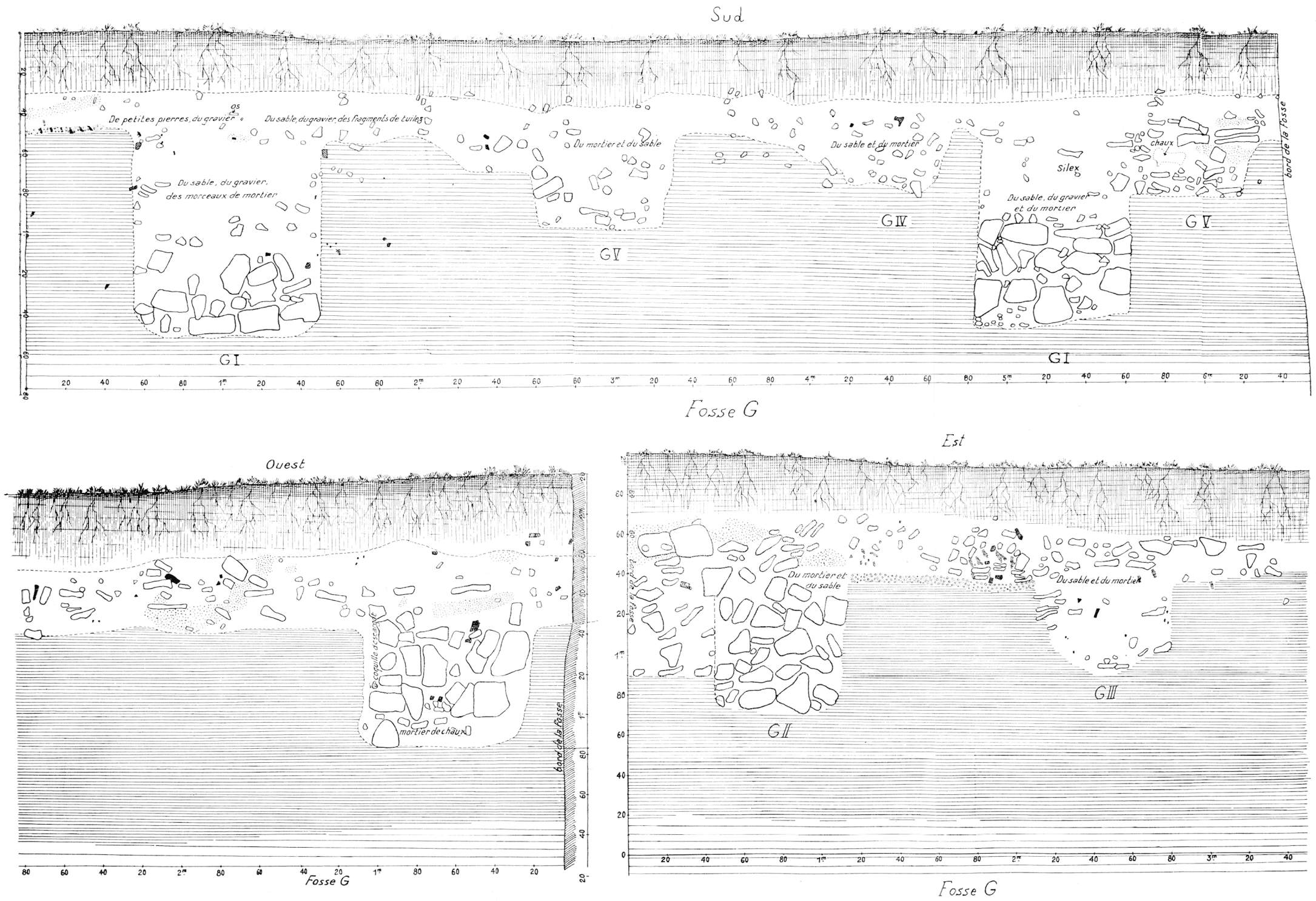


FIG. 3. -- Coupe nord-sud de la fosse G montrant les fondations diverses des états successifs du fanum: G III et G IV celtique? G I et G II gallo-romain du III<sup>e</sup> siècle: G V, gallo-romain du IV<sup>e</sup> siècle.

C'est dans ce puits qu'à 2 m. 50 — 3 m. 40 de profondeur (fig. 2) ont été trouvés les cinq morceaux de la statue de déesse assise, encadrée de deux enfants, qui est maintenant au Musée des Antiquaires de Caen. Des éléments du socle avaient été également découverts dans le puits. Ils ont malheureusement disparu dans des travaux d'empierrement au voisinage. C'est la première fois qu'une statue de culte peut être mise en toute certitude en rapport avec un tel *fanum*. L. de Vesly n'avait découvert dans les *cellæ* que des fondations de piédestaux, ou parfois certains aménagements plus complexes, comme à Orival<sup>1</sup>, qui lui faisaient supposer l'existence d'une chambre oraculaire. On serait tenté de mettre l'évident qui existe à la face postérieure du siège de la déesse en rapport avec quelque dispositif analogue<sup>2</sup>.

Pour en terminer avec les annexes du temple, signalons au coin S.-O. de la fosse I, en dehors du péribole, mais à peu de distance, une excavation carrée de 0 m. 60 de profondeur (2 m. × 2 m.), à environ 1 m. 20 du sol actuel: le fond et les parois étaient garnis de tuiles juxtaposées et la fosse était pleine de débris de chaux et de mortier rouge. On aimerait considérer cette fosse comme une piscine (cultuelle? celtique?), plus tard utilisée, ainsi qu'une autre en B f, comme fosse à chaux. Des bassins analogues sont signalés par de Vesly à la Mare du Puits et au *fanum* de Criquebœuf<sup>3</sup>.

## 2) Le Sanctuaire celtique (?).

En G III et G IV du plan, la fouille a reconnu les traces d'une tranchée de fondations, de direction Est-Ouest, avec un retour à l'angle N.-O. Dans son état actuel, comme le montre la grande coupe de la fosse G (fig. 5), la tranchée était simplement remplie de terre, de sable, de mortier, de quelques blocs de grès et de petits morceaux de tuiles, mais ce remblai était facile à distinguer de la contexture normale de l'argile vierge. Au bord de la tranchée vers le Nord, des pierres de fondations arrachées et une grande quantité de charbons de bois étaient encore visibles *sous* le dallage ancien du temple gallo-romain, tandis qu'au sud du fossé une couche de graviers fins et de sable de 0 m. 04 d'épaisseur gardait la trace de charbons de bois de mêmes dimensions, régulièrement espacés en largeur de 0 m. 03.

Il y avait là de toute évidence une construction antérieure au *fanum* gallo-romain, avec des murs tout ou partie en bois sur un socle de

(1) *Ibid.*, p. 82.

(2) M. Béquignon n'a pas mentionné cette particularité du siège qui n'est visible sur aucune des photographies qu'il présente.

(3) DE VESLY, *op. laud.*, p. 104.

pierres et une grille de bois ou clai (en guise de porte?)<sup>1</sup>. Nous n'avons aucune indication sur la destination de l'édifice, dont les fondations furent arrachées et le sol de graviers entaillé lors de l'implantation du



FIG. 6. — Les « blocs erratiques » devant la côte de Saint-Aubin.

(1) Pour de semblables constructions de bois, cf. H. LÖSCHE, *Trier. Zeitschrift*, V, 1930-31 et H. KÖRTJE, *op. laud.* Au sud du temple de l'Altbachtal, H. Löschke trouva un monument rond avec, à l'intérieur et disposés en octogone inscrit, des poteaux de bois encastés dans des pierres de taille. Une grille existait entre les poteaux (*Die Erforschung des Tempelbez. im Altbachtale zu Trier*, Berlin, 1928, 34, n° 42). Dans la forêt de Coblenze, un ancien temple carré en billes de bois avait été précédé d'une construction en bois sur léger soubassement de pierre.

sanctuaire gallo-romain. Mais la persistance très générale des lieux de culte aux mêmes endroits et l'observation des prétendus blocs erratiques de la côte nous font penser qu'il s'agit peut-être déjà d'un bâtiment religieux fort ancien. En effet, un simple coup d'œil sur les relevés (fig.6), qu'E. Hue a donnés de ces « Gas », auxquels les pêcheurs ont attribué des noms pittoresques<sup>1</sup>, laisse apercevoir comme une allée menant du Nord vers l'emplacement du temple. Toutefois avant de développer un parallèle avec Stonehenge ou les alignements bretons et avant d'affirmer l'existence d'un sanctuaire cellique, antérieur au *fanum* gallo-romain, sur un emplacement déjà sacré à l'époque mégalithique, il conviendrait d'attendre et le dégagement complet de la région du temple et la mesure précise des positions des « Gas ».

### 3) *La villa gallo-romaine.*

Le *fanum* gaulois était-il isolé? Appartenait-il à un ensemble de lieux de culte comme il s'en est déjà rencontré en Normandie où les petits temples sont parfois très rapprochés les uns des autres? Est-il en relations avec un habitat, quelque hameau de pêcheurs ou quelque station de soldats? Nous serions bien en peine de le dire et nous pouvons seulement rappeler les trouvailles de fragments de statues à Bernières et à Tailleville, tout à côté de Saint-Aubin et la découverte, hors du *Camp Romain* de Saint-Aubin, au sud de la rue de Verdun, de fosses et de murs antiques qui n'ont pu être convenablement étudiés.

En tous cas, les constructions dégagées au voisinage du sanctuaire ou sur son emplacement appartiennent à une période bien postérieure et ne sauraient à notre sens remonter plus haut que la fin du III<sup>e</sup> siècle. Elles forment une *villa rustica* avec deux tours reliées par une galerie et une grande salle en arrière<sup>2</sup>. J'y ai distingué plusieurs états de construction.

a) *Premier état.* A l'est du temple, s'élevèrent une tour de 6 m. 40 sur 8 m. 20 et un grand bâtiment, divisé en deux salles *D* et *E*, qui s'appuyait au mur Est de la galerie du temple, renforcé et surélevé. Les autres éléments du *fanum*, *cella*, galerie nord, ouest (et sud?), annexes devaient être en ruines et ne furent pas relevés. On se contenta de creuser un puits en entamant l'ancienne fondation nord de la galerie et de bâtir à côté, avec les pierres de la ruine, une petite chapelle *G I*, sans doute pour

(1) Cf. J. LECOEUR, *Moniteur du Calvados*, 11 juin 1880. Le nom de Vieille Pouque est en particulier très caractéristique et rappelle celui de Pouqueléc, pierre féc, donné volontiers à des menhirs. Certaines pierres levées subsistent ou subsistaient encore naguère sur la falaise. C'est ainsi qu'on mentionne près du Castel la Haute Devise qui peut être simplement un milliaire romain, et la Pierre Debout, vers Bernières.

(2) Ce type est des mieux connus, cf. A. GRENIER, *Manuel*, VI, 2, 2, p. 793 sq. et notamment fig. 277; la *villa* de Lebisey est peu éloignée de Saint-Aubin.

abriter la statue de la déesse, dont le culte restait encore vivace<sup>1</sup>. C'est de cette époque que datent le chemin pavé qui joint le puits à la *villa* et sans doute aussi deux autels qui ont été découverts, l'un au Nord entre le temple et la salle du péribole, maintenant transformée en balnéaire, l'autre dans un four de ce balnéaire même.

Les fondations qui seules subsistent pour le premier état de la *villa* (fig. 7) sont d'une construction très solide et soignée: deux rangées de dalles de grès, la seconde avec ses blocs placés de champ, et une couche de 0 m. 30 environ de pierres plates noyées dans du mortier; le lit d'attente du mur était très exactement nivelé en ciment à la chaux. Les attaches des angles de fondations notamment aux points 1 et 2, à l'angle N.-O. de la tour *C*, et à l'angle extérieur *D* b de la salle *D* (fig. 8), étaient bien jointoyées avec calage des blocs par de petits galetons. Au niveau de la tête de fondation, un dallage de grès subsiste dans la tour *B*, tandis qu'en *D* c'est un pavement en pierres de grès et tuiles liées au mortier de chaux. En *E*, le dallage a été détruit s'il a jamais existé.

L'élévation de la tour a disparu. Elle devait faire une part importante à la construction en bois, car l'incendie du bâtiment a laissé d'épaisses couches de charbons de bois au-dessus de la fondation. On a recueilli là, comme en *D*, de nombreux tessons de *sigillata*, des débris de verres et de fers en abondance; il devait s'agir de pièces d'habitation tandis que *E* pouvait n'être qu'une cour, une étable ou des communs. Comme la fouille a été tout autre qu'exhaustive, il n'est pas possible de dire s'il n'y avait pas d'autres subdivisions de ces pièces, ni quel était le mode de couverture<sup>2</sup>. C'est tout juste si l'on a pu reconnaître le plan général. Les monnaies et les tessons de *sigillata* donnent une date assez nette à cet ensemble qui doit correspondre au renouveau gaulois après les invasions et les désastres de 275<sup>3</sup>.

Le puits 1 a un diamètre de 1 m. 20 (fig. 2). La margelle est faite de grands blocs de grès. Au-dessous, sur 2 m. 90, le puits est maçonné en pierres plates et mortier. Au-dessous encore, et jusqu'à 8 m. de profondeur où les infiltrations d'eau arrêtaient la fouille, le puits est taillé à vif dans le rocher. On y recueillit, outre les fragments de la statue, charbons de bois, blocs de grès taillés, tuiles à rebord, tessons de vases gallo-romains, clous en fer, dents de porc, le crâne d'un chien et les squelettes de petits rongeurs. La construction du puits et son comblement sont aisément datés par les observations suivantes qui permettent de résoudre le problème chronologique posé par M. Béquignon à son endroit<sup>4</sup>:

(1) De tels lieux de culte annexés à une *villa* sont bien connus: cf. *Bonner Jahrb.*, 133 (198), pp. 51-59, pl. I-XIII; *R.E.A.*, 1930, p. 259 sq.; A. GRENIER, *Manuel*, VI, 2, 2, p. 793 sq.

(2) Cf. les hypothèses de R. DE MAEYER, *De Romanische Villa's in België*. Trav. Univ. Gand, 82<sup>e</sup> fasc., 1937.

(3) Cf. en particulier une monnaie de Licinius trouvée en *M* 6 dans la pièce *E*.

(4) *Mon. Piot*, XLIII, p. 96.



FIG. 7. — Villa gallo-romaine. Coupe des fondations de la tour C dans la fosse C a.

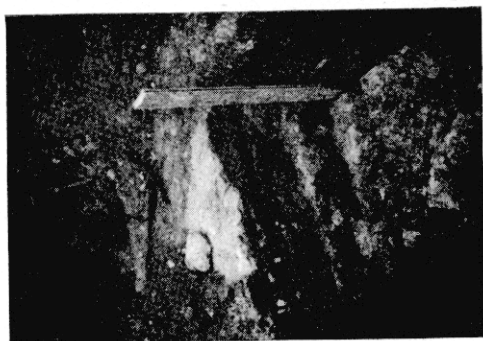


FIG. 8. — Villa gallo-romaine. Angle S.-E. de la salle D vu du N.-O.

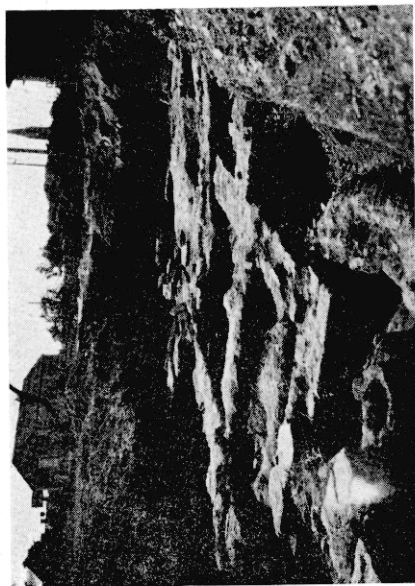


FIG. 10. — Balnéaire. Vue générale de la partie Ouest.



FIG. 11. — Balnéaire. Coupe N. S. de l'abside III c montrant le mur du péristyle.

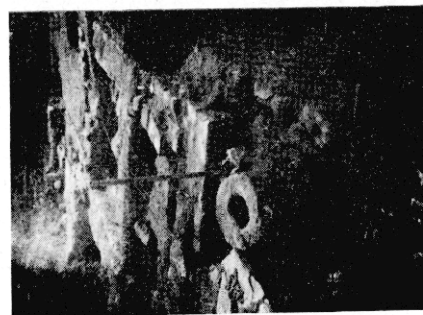


FIG. 13. — Balnéaire. Four I.



FIG. 14. — Balnéaire. Four II.

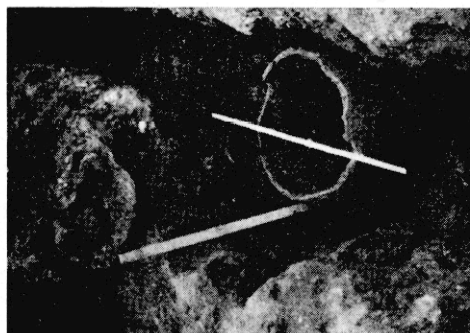


FIG. 17. — Puisard utilisant une amphore romaine.

a) le puits est postérieur au *fanum* gallo-romain puisqu'il a fallu arracher une partie de la fondation de la galerie du *fanum* pour lui faire place; b) le puits est contemporain du premier état de la *villa* puisqu'il y est rattaché par un chemin dallé (pavés, tuiles, graviers, coquilles de moules pilées); c) le puits est contemporain de la chapelle *GV*, puisque la statue dut être abritée quelque part entre la destruction du *fanum* et la mutilation de la statue suivie de sa chute dans le puits; d) le puits est antérieur à la pièce *G* dont le mur *Ac/Bl* repose sur la margelle; il fut donc abandonné lors de la réfection de la *villa* (2<sup>e</sup> état).

Le puits et la chapelle *GV* seraient donc datables approximativement du début du iv<sup>e</sup> siècle et contemporains du premier état de la *villa* et du balnéaire auxquels correspondent les autels romains et la demi-pièce de Maximien trouvée dans le balnéaire.

b) *Deuxième état.* Vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle, d'après les monnaies de Constantin et de Valère trouvées en *M 1* et *B 1*<sup>1</sup>, la *villa* fut achevée dans la forme classique des fermes à deux tours symétriques reliées par une galerie-façade. Pour cela, on construisit une tour *A* de mêmes dimensions que *B* et dallée de même. Toutefois les fondations en sont plus négligées. On prolongea vers l'ouest le bâtiment *E* en utilisant les fondations sud et ouest de l'ancienne galerie du temple pour former une pièce complète *G*. Un indice caractéristique de cette réfection est fourni par le petit tronçon du mur *Bo* établi pour relier l'angle sud-est de la tour *A* à l'ancien mur ouest de la galerie. Enfin, on réunit les deux tours et le bâtiment *GED* par deux fondations étroites *Ba*, *Bd* et *AcBl* de 0 m. 70 et 0 m. 50 de largeur destinés à supporter seulement les colonnes du péristyle. Cette galerie couverte de 5 m. 20 sur 31 m. 10 était pavée sommairement (pierres, tuiles, graviers et sable).

Il est vraisemblable que les occupants de la *villa* étaient désormais des chrétiens: la chapelle fut détruite et la statue, brisée, jetée tête la première dans le vieux puits, aussitôt comblé pour faire passer le mur de fond du péristyle. Succédant à des siècles de consécration religieuse, la nouvelle pièce *G* devint une cuisine, comme l'attestent les débris de vaisselle, les épaisseurs de charbons de bois, de coquilles et de résidus d'alimentation qui furent trouvés au voisinage.

c) *Troisième état.* A une époque impossible à déterminer, un large mur oblique *S* (fig. 9) et un petit mur *B* h vinrent diviser en deux la salle *E* et le péristyle. Ce sont des fondations très négligées, débris de toutes sortes, y compris des coquilles d'huîtres noyées dans un mauvais mortier, ou même galetons sans mortier. La poterie trouvée à l'ouest de

(1) C'est-à-dire dans le péristyle de la *villa*. D'autres monnaies des mêmes empereurs ont été trouvées notamment dans le balnéaire et dans la grande fosse *I* creusée à l'ouest entre le balnéaire et le bâtiment *A*, à proximité de la *villa*.

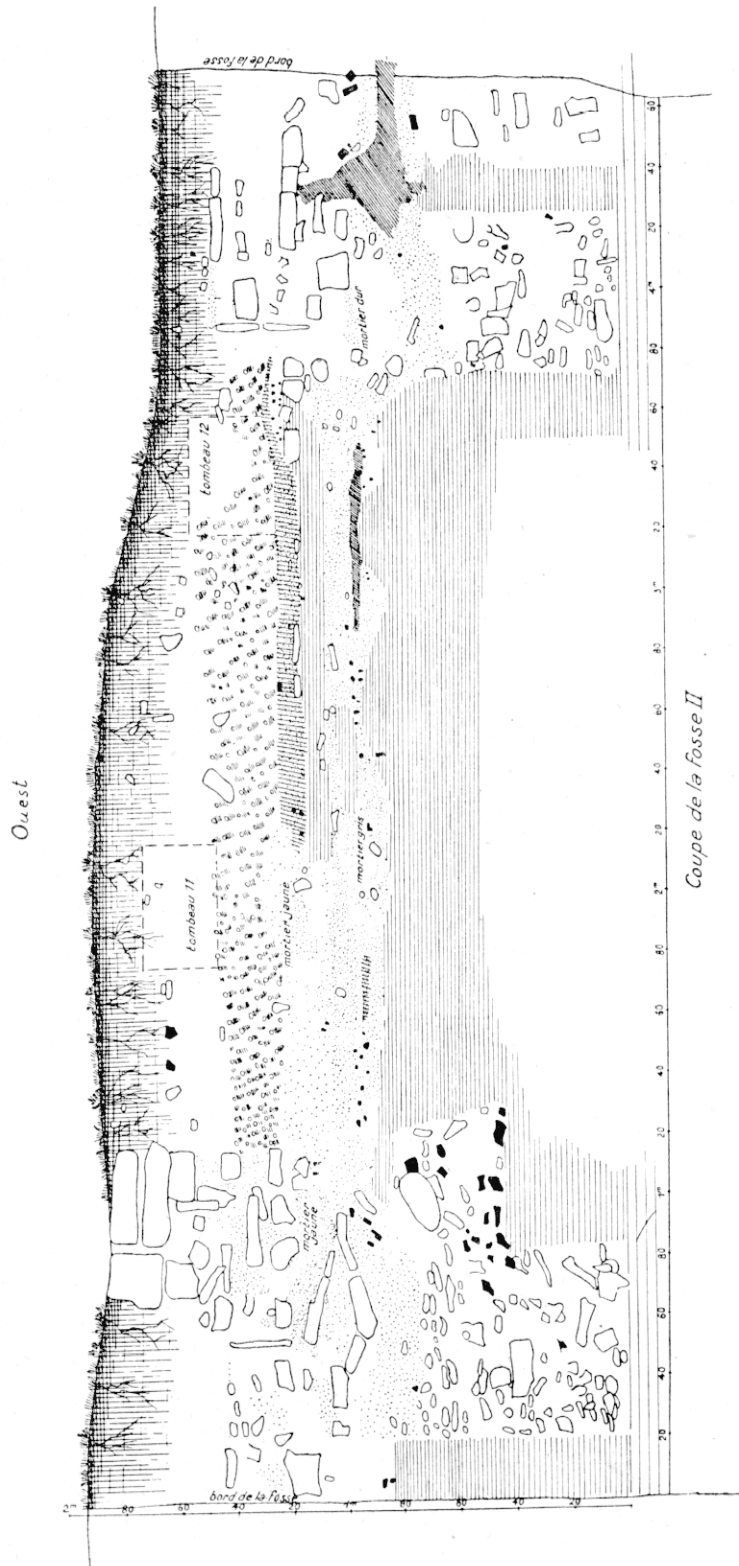


FIG. 12. — Balnéaire. Coupe N.-S. de l'abside III d dans la fosse II.

cette séparation paraît plus grossière que celle des pièces de l'Est où vivaient peut-être les maîtres et leur famille<sup>1</sup>.

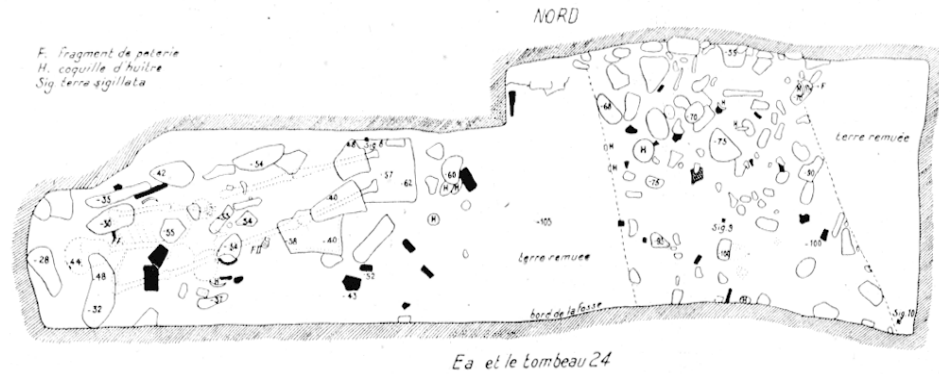


FIG. 9. — Le mur oblique S en Ea et la tombe 24.

#### 4) Le balnéaire.

Il occupe l'emplacement de l'ancienne salle du péribole Nord (fig. 10). Des fondations soignées II élargissaient légèrement la pièce en lui donnant une dimension de 11 m.  $\times$  11 m. Cette fois l'élévation des murs peut être observée en quelques points: ils étaient en pierres de taille, couverts d'un enduit, et le dallage était en mosaïque dont on a retrouvé un fragment. Deux annexes rectangulaires à l'Est (incomplètement fouillées) et à l'Ouest contenaient les fourneaux. On y recueillit beaucoup de charbons de bois et de débris de poteries. Un chemin dallé reliait au Sud le balnéaire au puits qui l'alimentait sans doute en eau.

Une réfection, probablement contemporaine du deuxième état de la villa, vint ajouter à cet ensemble deux absides III c et III d. Leurs murs viennent seulement buter sur ceux de la pièce II, mais ils sont solidement fondés (1 m. 06). L'élévation qui subsiste par endroits, sur une largeur de 0 m. 50 en double retrait sur la fondation (0 m. 60 de large) est maçonnée au mortier de chaux et porte un enduit à la face interne. Un pavement épais de 0 m. 40 (tessons de tuiles noyés dans un mortier, sur une couche d'argile et un lit de chaux et de sable) s'étend sur toute la surface des absides, recouvrant même en 11 k le mur de l'ancien hypocauste (fig. 11 et 12).

Au nord de chacune des absides, une fondation rectangulaire abrite les fourneaux, qui sont logés entre l'épaisseur des murs II et deux éléments courbes étroitement joints aux fondations rectangulaires. L'en-

(1) Cf. la villa romaine de la Forêt de Brotonne fouillée par FALLUC et l'explication qu'il propose pour un mur oblique analogue (*Mém. Soc. Ant. Norm.*, X, 1836, pp. 367, 390 et pl. V, n. 2 et VI, n. 3-4).

semble est de qualité médiocre, mauvais mortier, pierres disposées sans soin. Le fourneau *I* a seul été fouillé intégralement. Il comporte un dallage en pierres plates, un conduit de chauffe couvert de briques carrées plates, un foyer périphérique fait d'une meule près de laquelle était encore un tuyau de chauffage en terre cuite (fig. 13). L'autre foyer était fait d'une meule, d'un fragment de colonne et d'un fragment d'autel romain entourés de tuyaux de chauffage (fig. 14 et 15). Des écuelles, des

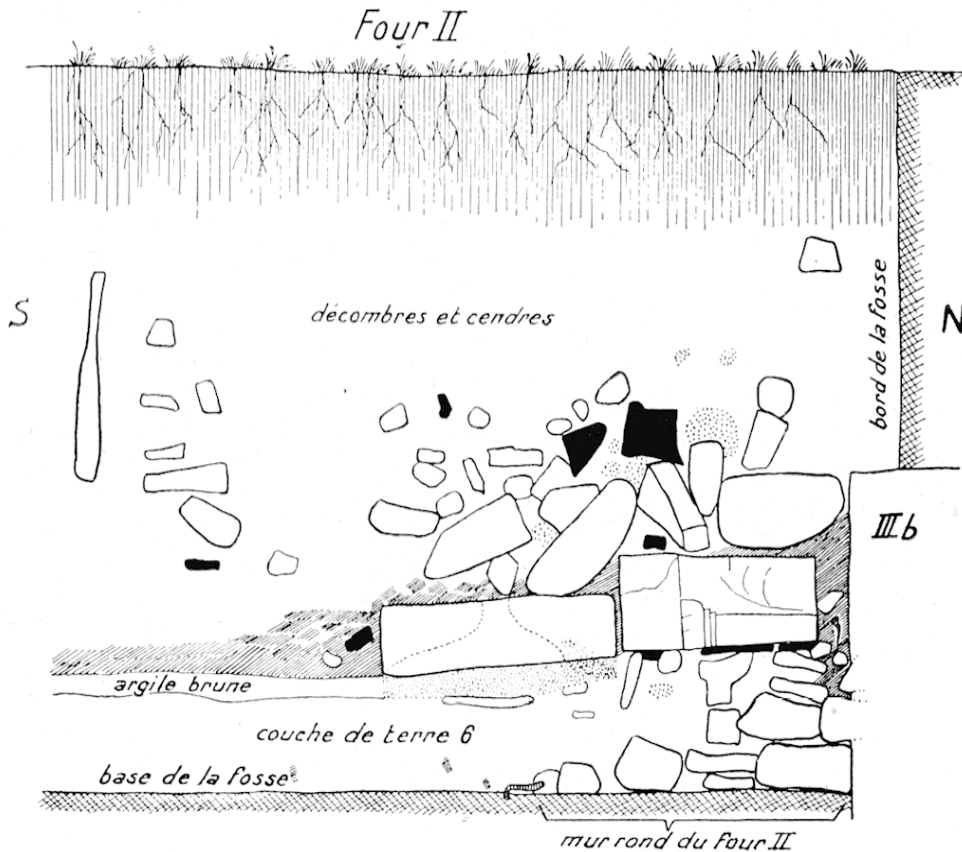


FIG. 15. — Balnéaire. Coupe au niveau du four II.

vases à lait, beaucoup de tessons ont été trouvés aux environs, ce qui semble établir que les fourneaux servaient non seulement au chauffage du balnéaire, mais aussi à la cuisson des aliments. Au contraire, les fragments d'amphores (ayant servi à porter l'eau ?) sont nombreux dans les absides *III c* et *III d* qui devaient constituer les étuves.

On se demande seulement d'où venait l'eau quand le puits 1 fut comblé. Les autres puits repérés, 2 et 3, sont beaucoup trop loin. Je signale qu'une couche de mortier rougeâtre (chemin?) menait du balnéaire vers un amas de grandes pierres de grès à faible distance au sud, à la fosse *II c*. Était-ce l'emplacement d'un autre puits? L'interruption des travaux n'a pas permis de le vérifier.

5) *Amorces de constructions.*

Les temples successifs, la *villa* et le balnéaire, s'ils constituent l'essentiel de nos découvertes, ne sont pas les seules constructions que nous ayons pu relever sur l'emplacement du *Camp Romain*. Diverses amorces de chemin, notamment à l'est de *D* et au sud de *E* semblaient d'ailleurs souligner les liaisons de la *villa* avec un ensemble plus vaste dont nous n'avons qu'une idée très grossière.

En *A* et *D* de grands bâtiments ont été identifiés vers l'ouest: leurs fondations ressemblent à celles de la villa *B*, mais leur élévation devait contenir de très importantes quantités de bois, car les tranchées ont

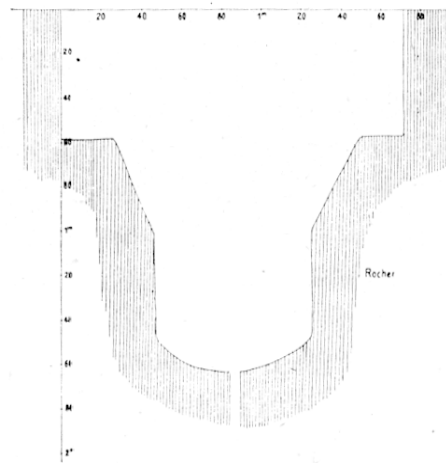


FIG. 16. — Coupe du fond du puits n° 2. nombreux fragments de tuiles y furent recueillis. Signalons aussi, près de l'hôtel, un puisard utilisant la panse d'une large amphore romaine (fig. 17) qui a été transportée à l'école de Saint-Aubin.

6) *Le cimetière franc.*

Quand l'habitat eut été détruit (v<sup>e</sup> siècle?), sans doute par le feu, si l'on en juge par les couches de charbons de bois et de cendres qui furent trouvées en divers endroits et notamment en *A* 5, et *C* a et dans la fosse *II*, le site ne fut pas abandonné pour autant. Il servit en tous cas à de nombreux enterrements. Rappelons les découvertes de sarcophages faites à diverses reprises sur le *Camp Romain* et spécialement à la coupure de la falaise. Pour notre part, nous avons fouillé 41 tombeaux.

Le cimetière occupe une surface d'environ 25 ares. Les tombes sont orientées est-ouest et disposées en 12 ou 13 rangées sans distinction entre les sépultures d'hommes, de femmes ou d'enfants. Nous avons reconnu 12 tombes d'enfants et 21 d'adultes; les autres cas sont indéterminés. Les sépultures se rencontraient à des profondeurs très variables constituant

ainsi deux grandes séries, l'une d'une dizaine de tombes en surface, l'autre de deux douzaines en couche plus profonde. Les cercueils sont formés de pierres plates généralement brutes, calées avec des tessons, des coquilles, du silex ou des fragments de tuiles romaines. Le fond des tombeaux est dallé: on utilise le sommet d'une fondation antique, quelque pavage cimenté, ou même la simple glaise rouge bien nivelée. Les couvercles étaient

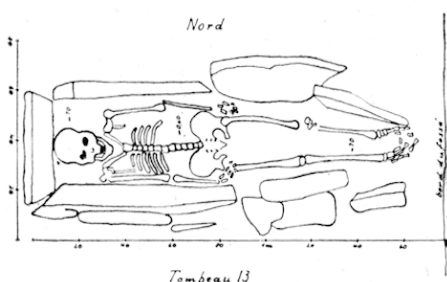


FIG. 18. — Tombe n° 13.

formés de pierres plates qui furent retrouvées rarement *in situ*. Les squelettes, souvent bien conservés, étaient couchés sur le dos et allongés, tête vers l'ouest (fig. 18), les bras le plus souvent allongés sans que les mains fussent jamais croisées. Quelques tombeaux contenaient beaucoup de charbons de bois (cercueil?). Aucun mobilier funéraire n'a été trouvé. Les comparaisons, déjà indiquées par M.

Doranlo<sup>1</sup>, avec les cimetières de Saint-Ursin, Courseulles-sur-Mer, Colombières-sur-Seulles, etc., prouvent qu'il s'agit de tombes mérovingiennes assez récentes.

#### Conclusions historiques.

Si limités qu'aient donc été nos sondages, en raison même des circonstances, ils nous ont cependant fait connaître avec quelque précision historique un habitat principalement gallo-romain assez intéressant. Il resterait à identifier ce qu'aucune découverte épigraphique n'est malheureusement venu faire. On sait que depuis longtemps les érudits songent à placer là la ville de *Grannona*, située au *Litus Saxonicum* par la *Notitia Dignitatum*. Un fragment d'inscription trouvé à Bernières en 1940 confirmerait peut-être cette hypothèse, car on y lit:

I·OPT·Cot  
RMOR·GR  
VA·LI·ATL

Mais cette mention d'un *optio* de la cohorte armoricaine de *GR (annon)*, décédé à l'âge de 51 ans, n'offre aucune garantie d'authenticité<sup>2</sup> et il convient d'attendre les progrès des recherches archéologiques sur le site.

Eugen EBLÉ.

(1) Cf. *Bull. Soc. Ant. Norm.*, XLVIII, 1940, p. 544 sq.

(2) L'inscription nous a été communiquée par M. Doranlo. Cette pierre lui aurait été montrée par le propriétaire de la villa « Grannona », à Bernières, en 1940. On voit qu'il faut se méfier, ainsi que le souligne M. Doranlo.